

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16867**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Assistant comptable des services financiers - option « comptabilité du matériel » - option « gestion des matériels ».

Nouvel intitulé : Assistant comptable des services financiers

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère de la défense - Ecole des fourriers de Querqueville (EFQ)	Commandant l'école des fourriers de Querqueville, par délégation du ministre

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

314t Etablissement des documents comptables et de gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Placé sous les ordres d'un chef de bureau ou de section, l'assistant comptable des services financiers est chargé de la saisie des écritures dans un service financier et de la détection d'éventuelles anomalies comptables.
 - En régie : régie de recettes et d'avances - fonction de régisseur, par suppléance. A ce titre, il est responsable des opérations financières réalisées sur le plan comptable et pécuniaire. Sa responsabilité pénale peut être engagée.
 - En trésorerie : Placé sous l'autorité du trésorier. Saisie des écritures et de la détection d'éventuelles anomalies comptables à l'aide du logiciel dédié. Suivi de la consommation des crédits.
 - En cellule comptable : Placé sous l'autorité d'un chef de bureau. Réaliser les opérations d'enregistrement en respectant la nomenclature budgétaro-comptable. Participer aux opérations de suivi budgétaire.
 - En organisme de restauration, hôtellerie, loisirs (RHL) : Placé sous la responsabilité d'un chef comptable. Réaliser les opérations de facturation et d'enregistrement comptable. Participer aux opérations de contrôle de caisse. Préparer les documents de synthèse pour la tenue des conseils d'administration.
- Les options « comptabilité du matériel » et « gestion des matériels » font intervenir l'assistant comptable des services financier dans le domaine de la logistique.
 - Option « comptabilité des matériels » : participer à la tenue et au suivi de la comptabilité des matériels de la structure d'emploi.
 - Option « gestion des matériels » : détenteur dépositaire, responsable en nombre et en valeur du stock confié. Etablir les écritures comptables et le suivi en comptabilité des matériels de vie courante. Il organise :
 - la livraison et la manutention du matériel approvisionné au sein de la structure ;
 - le stockage du matériel dans un local dédié et en assure la surveillance et l'entretien ;
 - la délivrance aux différents acteurs de la gestion du matériel.

Les capacités attestées :

 - Comptabilité budgétaire : Participer aux tâches d'engagement, de liquidation et d'exécution des dépenses ;
 - Comptabilité générale et financière : Participer à la comptabilité financière d'une structure, saisie des opérations courantes et de fin de période ; déterminer et répartir les charges indirectes dans les centres concernés ; Participer à la comptabilité d'une formation disposant d'une avance de trésorerie ; Appréhender les procédures relatives à la gestion financière d'une structure professionnelle ; Participer à la tenue de la comptabilité d'un organisme de restauration, d'hôtellerie et de loisirs.
 - Option Comptabilité du matériel : Participer à l'ouverture d'une comptabilité du matériel à chaque exercice comptable ;
 - Option Gestion des matériels : Organiser la livraison et la manutention du matériel approvisionné ; Organiser le stockage du matériel dans un local dédié et en assurer la surveillance et l'entretien ; Organiser la délivrance aux différents acteurs de la gestion du matériel

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'assistant comptable des services financiers, au sein du ministère de la Défense, travaille dans tout type de structure Ressources Humaines, Finances, Budget, en état-major ou en administration centrale, dans des unités décentralisées, interministérielles, en métropole ou en outre-mer ; au sein d'unités embarquées ou à terre dans les diverses bases militaires, bases navales/aéronavales.

Assistants/ techniciens en comptabilité, finances, budget

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1203 : Comptabilité

Réglementation d'activités :

L'obtention du statut militaire est exigée par le ministère de la Défense pour exercer cet emploi en tant que militaire.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Les compétences sont évaluées par des mises en situation reconstituées, des récits d'expérience, des entretiens avec des professionnels :
- Comptabilité budgétaire : Participer aux tâches d'engagement, de liquidation et d'exécution des dépenses ;
 - Comptabilité générale et financière : Participer à la comptabilité financière d'une structure, saisie des opérations courantes et de fin de

période ; déterminer et répartir les charges indirectes dans les centres concernés ; Participer à la comptabilité d'une formation disposant d'une avance de trésorerie ; Appréhender les procédures relatives à la gestion financière d'une structure professionnelle ; Participer à la tenue de la comptabilité d'un organisme de restauration, d'hôtellerie et de loisirs.

- Option Comptabilité du matériel : Participer à l'ouverture d'une comptabilité du matériel à chaque exercice comptable ;
- Option Gestion des matériels : Organiser la livraison et la manutention du matériel approvisionné ; Organiser le stockage du matériel dans un local dédié et en assurer la surveillance et l'entretien ; Organiser la délivrance aux différents acteurs de la gestion du matériel

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		- Commandant de l'Ecole certificatrice - président - 5 cadres d'instruction du domaine d'emploi - membres
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2013	X		Cinq membres : un président assisté de deux professionnels et de deux formateurs.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 24 mai 2013 publié au Journal Officiel du 16 juin 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Assistant comptable des services financiers - option « comptabilité du matériel » - option « gestion des matériels »" avec effet au 01 décembre 2009, jusqu'au 16 juin 2016.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

de 40 à 80 personnes certifiées par an en moyenne

Autres sources d'information :

www.ecoledesfourriers.fr
www.defense.gouv.fr/marine/
www.defense.gouv.fr
www.etremarin.fr
www.defense-reconversion.fr

Lieu(x) de certification :

Ministère de la défense - Ecole des fourriers de Querqueville (EFQ) : Normandie - Manche (50) []

Ecole des fourriers de Querqueville - CC 30 - 50115 Cherbourg -Octeville CEDEX

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Ecole des fourriers de Querqueville - CC 30 - 50115 Cherbourg -Octeville CEDEX

Historique de la certification :

Certification suivante : [Assistant comptable des services financiers](#)